



**PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR
DE LA LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES de RUGBY**

Le Comité Directeur de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby s'est réuni :

**Le samedi 26 mai 2018
De 9 h 30 à 12 h 30
au Siège Administratif de la Ligue AuRA
situé
380, Rue des Frères Voisin
ZAC du Chapotin
69 970 CHAPONNAY**

Présents :

Membres Elus du Comité Directeur :

Gérard AMBLARD, Eric BIARD, Lydie BONNET, Alice BURTIN, Claude CAMPAGNE, Patrick CARRE, Gilles CASSAGNE, Patrick CELMA, Jean-Pierre CHANEL, Philippe CHAROUSSET, Gérard FAGUER, Jean-Pierre FALCONNAT, Jacques FIOL, Xavier GERE, Pierre GRANGE, Agnès GRIGIS, Denis GRILLOT, Marc LAVIALLE, Michel LEVENT, Catherine MUNOZ, Paul MURGIER, Philippe NIOGRET, Robert ROUVEURE, Nadège VEAU.

Représentants des Comités Départementaux :

C.D. 01 : Pierre PAOLI
C.D. 03 : André CORRIEZ
C.D. 07 : Patrick ALMERAS
C.D. 15 : Jean BESSIERE
C.D. 26 : Jean-Thomas POLETTI
C.D. 42 : Patrick BANIZETTE
C.D. 43 : Christophe URBAIN-TROUVE
C.D. 63 : Louis GUIONY
C.D. 73 : Denis PEGAZ

Invités du Comité Directeur :

Jérôme GARDON, Marion KELLIN,

Excusés ou absents :

Membres Elus du Comité Directeur :

Jacques BELLATON, Viviane BERODIER, Gérard BERTIN, Julien BONNAIRE, Jean-Claude BRUN, Olivier CAPEL, Gilles CHAPELLE, Patrick CRAIGHERO, Véronique CROS, Marc DUVAL, Virginie GAY, Christian MARTIN, Eric MERAND, Nicole MESSERLI, Murielle MINOT, Robert NATALI,.

Représentants des Comités Départementaux excusés :

C.D. 38 : Christian NIER

C.D. 69 : Daniel DEZE

C.D. 74 : Thierry TONNELIER

Invités excusés :

Laurent BOURDUGE, Alain CECCON, Jean Pierre CLERC, Alain KOCH

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 9 heures 30.

1. Ouverture du Comité Directeur :

Le Troisième Comité Directeur de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby est ouvert à 9 h 30, par le Président Patrick CELMA.

Le Président remercie les personnes présentes, de leur participation à ce Comité Directeur.

2. Approbation du Compte-Rendu du dernier Comité Directeur :

Le Compte-Rendu du Comité Directeur du 7 avril 2018 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

3. Validation du Calendrier des Réunions :

A la demande d'Eric BIARD, le calendrier des réunions est à nouveau modifié. Les horaires des Bureaux Directeurs à partir du 29 août sont décalés à 18 heures et se feront tous en visio-conférences dans les M.O.T.

✍ Samedi 9 juin de 10h à 15h, Assemblée Générale de la Ligue AuRA à CHAPONNAY

✍ Samedi 9 juin, Assemblée Générale du Comité Territorial du Lyonnais

✍ Vendredi 15 juin, Assemblée Générale du Comité Territorial Drôme Ardèche

✍ Samedi 16 juin, Assemblée Générale du Comité Territorial des Alpes

✍ Samedi 16 juin, Assemblée Générale du Comité Territorial Auvergne

✍ Samedi 23 juin de 10h à 13h, Bureau Directeur (Visio)

✍ Samedi 7 juillet de 10h à 13h, Bureau Directeur à CHAPONNAY

✍ Mercredi 29 août de 18 h à 20 h, Bureau Directeur (Visio)

✍ Samedi 15 septembre de 9h30 à 12h30, Comité Directeur à CHAPONNAY

- ✍ Mercredi 10 octobre de 18h à 20h, Bureau Directeur (Visio)
- ✍ Mercredi 14 novembre de 18h à 20h, Bureau Directeur (Visio)
- ✍ Samedi 1^{er} décembre de 9h30 à 12h30, Comité Directeur à CHAPONNAY
- ✍ Mercredi 12 décembre de 18h à 20h, Bureau Directeur (Visio)
- ✍ Ces modifications sont adoptées à l'unanimité des membres présents.

4. Préparation des A.G.O. et des A.G.E. :

4.1. Assemblée Générale Ordinaire :

- Envoi de la convocation dans les délais prévus par les Statuts
(Convocation sur boîte e-mail des Clubs et publication sur site Internet de chaque C.T.)
accompagnée de divers documents, dont pouvoir, et procuration.
- Le nombre de voix déterminé par Club selon les effectifs nous a été envoyé par la F.F.R.
- Invitations à prévoir :
 - ... Elus locaux et Régionaux
 - ... Elus F.F.R.
 - ... CROS / CDOS
 - ... Représentants de l'Etat (DRJS, DDJS)
- Etablissement des documents en complément de la convocation, à titre d'exemples :
 - ... Rapports d'Activités par chaque V.P.
 - ... Organigrammes
 - ... P.O.S.

4.2. Assemblée Générale Extraordinaire :

Convocation, ordre du jour, pouvoir et procuration envoyés le 25 mai 2018.

La convocation était accompagnée de plusieurs annexes :

- Les projets de Traités de Fusion (ou l'A.P.A.)
- Le rapport du Commissaire à la Fusion
- La modification des Statuts de la Ligue (Siège Social)
- Le rapport de présentation de l'opération de Fusion et des décisions en résultant

4.3. Organisation des votes :

Les pouvoirs et procurations sont envoyés aux clubs, sous forme dématérialisée.

Désignation d'une Commission Electorale chargée de vérifier la conformité des pouvoirs et des procurations complétés, les affiliations des votants, les votes ...

Cette Commission est composée de membres possédant une licence active, à l'exclusion des membres du Comité Directeur.

Sont à prévoir :

- La liste des votants
- Le décompte des effectifs et des voix
- La vérification du quorum
- Les bulletins de vote correspondant aux voix, pour chaque club
- La mise sous enveloppe des bulletins de vote, au préalable, pour chaque club
- 4 urnes (1 par M.O.T.) pour faciliter le déroulement des votes
- La liste d'émargement

4.4. Rappel quant au quorum :

Le quorum est défini comme suit :

La moitié, au moins, des membres représentant au moins la moitié des voix, doivent être présents.

- Si le quorum n'est pas atteint, l'A.G. est à nouveau convoquée avec le même ordre du jour, ladite convocation est adressée au moins 15 jours avant la date fixée pour la réunion.
- Les décisions prises lors de la 2^{ème} A.G., sont adoptées à la majorité des deux tiers des membres présents, représentant au moins, les deux tiers des voix des présents.
- Un pouvoir par club, obligatoire (signé et tamponné)
- Une procuration au maximum, par club (le cas échéant), signée et tamponnée
- Envoi à compléter à partir du 28 mai 2018:
 - ... Pouvoir complété, identification du nombre de voix
 - ... Mémento simple des A.G.

5. Point sur le P.O.S. de la Ligue : (Lydie BONNET)

Lydie BONNET présente et commente l'évolution de ce dossier important, à partir de 8 diapositives (voir déroulé ci-joint).

- Retour des questionnaires de tous les C.D.
- Carte des bassins, proposée par chaque C.D.

- Vérification de la cohérence de ces bassins, par juxtaposition
- Bilan de la première réunion de travail le 13 avril 2018, à GUILHERAND GRANGES, avec première analyse sur les questionnaires reçus.
- Emergence des besoins
- Séminaire de co construction sur les bassins et sur le POS de la Ligue AuRA, avec les présidents de CD, les dirigeants chargés des POS en CD et un Cadre Technique le samedi 7 juillet 2018 à Chaponnay
- P.O.S. fédéral en cours d'élaboration : travail pendant tout le mois de juin avec l'aide d'un Cabinet Conseil ;
- Les Ligues pourront bénéficier par la suite de l'aide de ce Cabinet Conseil
- La réunion du Comité Directeur Fédéral, ce même jour à LYON, doit permettre de valider divers dossiers en cours (C.T.C., financements des postes et des actions...)

6. Restitution des Travaux Ressources Humaines : (Philippe NIOGRET)

Alain KOCH étant excusé, Philippe NIOGRET présente cette restitution à l'aide de 18 diapositives (voir déroulé joint).

Il fait état des entretiens organisés dans les 4 M.O.T. avec 45 salariés administratifs et sportifs dans les 4 M.O.T.

6.1. Positionnement des Référents Salariés :

- **Mission** :
Déterminer l'organisation générale administrative et les secteurs d'intervention.
- **Méthode utilisée** :
... Conduite des entretiens
... Compétences identifiées
... Savoir-faire, savoir-être et leadership
... Expérience repérée
... Contextes existants
... Proximité
- **Objectifs** :
... Réponses aux besoins administratifs dans chaque secteur
... Mise en œuvre des organisations centralisées ou décentralisées
... Interlocuteur privilégié des Elus, des V.P., des Clubs et des C.D.
 dans des domaines précisés
... Organisation des réunions de service
... Travail en équipe = solidarité, entraide, cohésion
- **Organisation** :
... Répartition des responsabilités entre les 4 référents salariés des M.O.T.
... Organisation évolutive et devant s'adapter au gré de l'évaluation des charges.

- **Communication :**

- ... Préalable en Bureau Directeur et en Comité Directeur

- ... Communication vers les 4 Présidents des C.T. actuels

- ... Communication auprès des salariés des 4 C.T.

- ... Communication en direction des Clubs, de C.D. et de la F.F.R.

Cette communication fera l'objet de propositions de courrier du groupe R.H.

Questions :

Eric BIARD s'interroge sur la chaîne de responsabilité entre les Elus et les salariés.

Philippe NIOGRET précise qu'il s'agit d'un schéma simple :

dans le cadre de la communication, par exemple, le site internet, l'Elu concerné s'adresse directement à Pierrick GERBIER.

Philippe CHAROUSSET demande s'il y aura embauche, d'un Directeur Général.

Patrick CELMA précise qu'il n'y aura pas d'embauche d'un Directeur Général.

Tous les emplois administratifs sont conservés, conformément aux engagements de campagne.

La Direction Générale sera assumée par des membres du Bureau Directeur (Direction collégiale et bénévole).

Les directions opérationnelle, administrative et financière, sont réparties entre les Référents salariés des M.O.T. Ce choix correspond également aux impératifs financiers au 1^{er} juillet.

Eric BIARD signale que les discours de campagne de Bernard LAPORTE avaient fixé l'uniformisation des Contrats de Travail selon les principes suivants :

« Travail égal, statut égal et salaire égal ».

Philippe NIOGRET souligne que cette information doit, bien sûr, être envisagée,

- mais en prenant en compte les disparités importantes des rôles et missions constatées,
- en prenant en compte la réalité des finances,
- en prenant en compte la maîtrise des contrats et des budgets.

Ce travail va débuter au 1^{er} juillet 2018 et va s'échelonner jusqu'en décembre 2019.

Philippe CHAROUSSET pose également une question sur la représentation obligatoire des salariés.

Philippe NIOGRET confirme qu'une réflexion sera menée à partir de l'automne. Il sera fait application des ordonnances « MACRON ». La Ligue dispose d'un an pour se mettre en conformité, soit avant le 1^{er} juillet 2019.

Pierre GRANGE demande s'il y aura un Comité de gestion dans chaque M.O.T. à l'image de celui qui fonctionne dans les Alpes.

Philippe NIOGRET confirme la mise en place de ces Comités de gestion dans les 4 M.O.T.

Leurs rôles restent à préciser, dans la cohérence et l'uniformité.

Retour sur les entretiens individuels « emplois sportifs » :

- Les entretiens ont concerné 25 personnes salariées des C.T. ou des C.D. (en avril et mai)
- Les C.T.S. n'ont pas été reçus à ce jour.
- Entretiens sur chaque site (1h à 1h30 par personne)
- Identification et évaluation des compétences
- Ecoute des salariés
- Identification des problématiques liées à l'arrivée des C.T.C.
- Commentaires sur les constats bruts.

Recommandations :

- Organiser la transition avant l'arrivée des C.T.C.
 - Constituer un groupe de travail actif, en urgence
 - Identifier les problématiques, y répondre en visant la continuité du service
 - Proposer des organisations et des plans d'actions avant l'A.G. du 9 juin 2018
 - Première réunion le 19 mai 2018 à MONTBONNOT
-
- Composition du Groupe de Travail :
P. NIOGRET, A. KOCH, J. GARDON, P. GRANGE, L. BONNET, P. CARRE, G. BERTIN,
G. CASSAGNE, P. GERBIER, T. BACONNIER

Philippe CHAROUSSET évoque les problèmes des cadres sportifs du Lyonnais et le remplacement des salariés qui sont démissionnaires dans ce Comité.

Philippe NIOGRET précise que 3 salariés dont 1 CDD sur 6 salariés, sont concernés.

Philippe NIOGRET et Jérôme GARDON confirment que ces postes doivent être remplacés pour pouvoir assumer les différentes missions sportives.

Patrick ALMERAS demande des précisions sur la désignation des C.T.C. et évoque la situation délicate en Ardèche et dans la Drôme.

Un poste en CDD ne sera pas reconduit dans le CD 07.

Eric BIARD donne des informations émanant en direct du Comité Directeur Fédéral du même jour.

Il souligne que la F.F.R. a validé :

- La création de 178 emplois sportifs :
 - ... Avec des D.T.L. (groupe 7)
 - ... Avec des C.T.C. (groupe 6)
Rémunérés par la F.F.R.
 - ... avec des C.T.C. employés et rémunérés par les Ligues
- La constitution de Commissions de recrutement dans chaque Ligue avec un membre de la D.T.N.
- Des subventions semestrielles couvrant intégralement les coûts salariaux supportés par les Ligues.

Eric BIARD s'étonne que des membres du Bureau ne soient au courant de ces mesures.

Le débat s'instaure sur les échéances et les modalités pratiques au 1^{er} juillet 2018.

- Affectation nationale des postes de C.T.C. entre 2018 et 2020 par vagues
- Détermination du nombre de C.T.C. par Ligue en attente
- Montant des subventions semestrielles
- Echancier des versements de ces subventions fédérales

Jérôme GARDON signale :

- La mise en place des fiches de postes C.T.C.

Philippe NIOGRET et Jérôme GARDON rappellent :

- La mise en place d'un Comité de pilotage en tenant compte des urgences
- Les débats lors de la première réunion organisée le samedi 19 juin
- L'urgence de recruter 2 emplois dans le Lyonnais (contrats aidés actuellement)

Rappel de décisions :

Patrick CELMA confirme les décisions du précédent Comité Directeur. La ligue AuRA prendra en charge les emplois sportifs pendant la période transitoire.

Les Elus concernés du Comité Directeur construisent le montage financier nécessaire pour assumer ce choix.

Jean BESSIERE intervient pour souligner :

- La qualité du travail réalisé par le groupe R.H.
- Les difficultés rencontrées, identiques à celles émises par les autres Ligues
- La validation des décisions fédérales
- La problématique des postes de C.R.T. qui ont été mis en place, mais dont le financement s'est arrêté (salaires et charges) en 2012, sous l'ancienne mandature.
- La distinction regrettable entre les 2 catégories de C.R.T. à ce jour (postes financés ou non) suite à cette décision de 2012.

Eric BIARD s'interroge sur le transfert de certains emplois aidés, après l'arrêt des activités des Comités Territoriaux.

Philippe NIOGRET répond qu'il s'agit de financement sur des postes et non sur des personnes, et que les aides seront maintenues.

Gérard AMBLARD précise que le budget prévisionnel proposé, mentionne une ligne de 150.000 € pour assurer la continuité du soutien aux emplois.

Il y aura un problème à anticiper avec les subventions semestrielles qui seront versées à postériori.

Denis GRILLOT évoque le tiraillement des emplois sportifs entre des missions données par le Comité Territorial et des missions données par les Comités Départementaux.

Philippe NIOGRET confirme ce problème avec des situations très différentes selon les C.T.

Denis PEGAZ souligne qu'il peut y avoir des interprétations divergentes sur les missions des C.T.C., entre les Elus et les techniciens.

Jérôme GARDON rappelle que les missions des C.T.C. sont clairement définies avec leur fiche de poste.

7. Etat d'avancée des Travaux avec chaque Vice-Président :

7.1. Championnat transitoire Ligue AuRa :

Gilles CASSAGNE fait le bilan des 4 réunions qui ont été organisées dans les Maisons Ovale des Territoires entre le 22 et le 24 mai 2018.

Ces réunions ont connu un réel succès et ont recueilli une approbation globale du projet présenté par la Commission Régionale des Epreuves.

Quelques réajustements sont à prévoir suite aux discussions et aux remarques des clubs, liées essentiellement au calendrier (modification des blocs, date de début des championnats...)

Le problème le plus important est celui des Equipes Réserves dans les Compétitions Régionales.

A défaut d'obligations fédérales confirmées par la F.F.R. récemment, le souhait des clubs est de valoriser ceux d'entre eux qui font l'effort de présenter des équipes réserves.

Il faut noter la participation exceptionnelle à ces réunions avec une moyenne de 92 % lors des 4 réunions et la satisfaction affichée par les clubs à l'issue de ces réunions.

L'ensemble du projet a été transmis avec la convocation, aux Membres du Comité Directeur, dont certains ont pu participer aux réunions de leur secteur.

Le Comité Directeur adresse ses félicitations à Gilles CASSAGNE et à la Commission des Epreuves pour la qualité du travail fourni.

Patrick ALMERAS pose la question de la valorisation des clubs, en l'absence d'obligations fédérales.

Les points bonus ou malus ne peuvent pas être appliqués. Il faut envisager une valorisation par l'attribution de matchs pendant les phases finales.

Jean BESSIERE confirme les difficultés pour maintenir des licenciés dans les clubs, quand il n'y a pas d'équipe réserve engagée.

Gilles CASSAGNE donne des précisions sur les nouvelles dénominations et catégories d'âges pour les Compétitions Jeunes.

Ces informations seront diffusées avec le Compte-Rendu du Comité Directeur Fédéral du 26 mai 2018.

Poursuite des Travaux :

Les dossiers en cours portent sur les Règlements Sportifs et Financiers, qui seront à présenter lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 juin 2018, et sur l'organisation des Epreuves « JEUNES ».

Patrick CELMA prend la parole pour évoquer le décès d'un jeune joueur du Club de BILLON, suite à une rencontre officielle.

Les obsèques ont lieu ce samedi à BILLON. La F.F.R. est représentée par le Président Bernard LAPORTE. La Ligue AuRA est représentée par Gérard BERTIN (Vice-Président).

7.2. Académies Fédérales et Régionales : (Pierre GRANGE)

Pierre GRANGE fait le point sur les dossiers en cours :

- **Académies Fédérales :**

- ... 3 Académies validées à Clermont-Ferrand, Lyon et Grenoble.

- ... Ces Académies dépendent directement de la F.F.R. et de la D.T.N.

- **Académies Régionales :**

- ... Ces Académies dépendent de la Ligue AuRA

- ... Travaux en cours avec le D.T.L.

- ... Attente des listes officielles (diffusion le 26 mai 2018)

- ... Maillage Ligue, sur 5 secteurs pour compléter les Académies Fédérales

- ... Prise en compte des différentes contraintes et harmonisation

- ... Pays de Savoie : Projet bien avancé avec forte implication de la Chef d'Etablissement

- ... Drôme Ardèche : Fonctionnement depuis plusieurs saisons à la Cité Scolaire BRIFFAUT à Valence ; mais manque d'implication du Chef d'Etablissement.

- ... Plusieurs visites ont été programmées

- ... Prochaine visite dans le Cantal, les 28 et 29 mai 2018

- ... Contacts en cours avec le lycée et le club dans le secteur de Bourgoin Jallieu

- **Rappels :**

- ... Les Académies Régionales sont des Académies d'un bassin et non pas des Académies d'un club.
- ... Les échéances seront tenues en travaillant sur l'existant, pendant l'année de transition 2018-2019.
- ... Les moyens humains sont à confirmer, notamment dans les Départements.

Pierre GRANGE signale qu'il reçoit également beaucoup de sollicitations pour les Sections Sportives.

7.3. Développement :

En l'absence de Gérard BERTIN, excusé ce jour, les membres du Comité Directeur sont informés par diapositives sur les actions menées :

- Rencontres dans les C.T. et les C.D.
- Réunion des Sous-Commissions
- Travail sur les budgets prévisionnels
- Actions prioritaires
- Questionnaires envoyés aux clubs

Michel LEVENT souligne que de nombreuses questions arrivent depuis plusieurs semaines, de la part des clubs et des C.D. sur les thèmes suivants :

- Les sections sportives
- Les Académies Fédérales et Régionales
- Les Tournois scolaires

Il s'interroge sur les réponses à donner en Assemblée Générale, et craint des retours négatifs en l'absence de réponses précises.

Gérard AMBLARD répond pour la partie financière :

- Respect des conventions signées
- Reprise de toutes les actions en cours
- Continuité à 90 % des actions menées précédemment

7.4. Formations 2018 – 2019 : (Claude CAMPAGNE)

Claude CAMPAGNE présente et commente les Travaux en cours, à l'aide de 5 diapositives. Il fait le point sur la réunion organisée le 23 mai 2018 à CHAPONNAY, avec la validation de la Commission Régionale, des personnes ressources parmi les salariés administratifs et sportifs et ce, dans chaque M.O.T.

Cette composition est validée par le Comité Directeur.

La liste des Référents Départementaux reste à compléter dans les C.D. 15, 38 et 63.

Claude CAMPAGNE précise les missions des membres de la Commission et celles des Référents Départementaux à l'aide d'un tableau général.

Il présente également les travaux sur l'estimation du coût global de la Formation Fédérale. Le Budget prévisionnel global s'élève à 242.000 €, auxquels s'ajoutent 88.000 € pour l'Institut Régional de Formation, soit un total de 330.000 €

Une procédure d'embauche est engagée pour le poste de coordonnateur de formation à compter du 1^{er} juillet 2018.

Ce montant correspond à 8 % du Budget prévisionnel général.

Claude CAMPAGNE rappelle que la formation est le pilier central de la F.F.R. et de la Ligue AuRA. L'objectif est de présenter une répercussion mesurée, du coût de la formation pour les clubs.

7.5. Communication modernisation de la Ligue :

Un long échange s'instaure entre Eric BIARD, le Président Patrick CELMA et quelques Elus du Bureau Directeur.

Eric BIARD redonne les diverses informations qu'il a déjà données précédemment, lors des Bureaux et Comités Directeurs.

- Etude en cours avec SAGE France, en relation avec Sébastien CONCHY pour le renouvellement du parc informatique
- Obsolescence constatée pour de nombreux équipements
- Etude en cours sur la baisse des coûts liés à l'informatique et à la téléphonie
- Etude en cours sur les solutions gratuites pour les boîtes e-mail avec GOOGLE.
- Ce dossier était suivi par Thomas BACONNIER et repris par Pierrick GERBIER à la demande du Président, pour une mise en œuvre rapide et suite à la désignation de Thomas sur la direction financière.
- Site internet : le dossier n'a pas pu avancer aussi rapidement que prévu,
... suite à des problèmes administratifs (n° SIRENE), reçu début mars
... suite à l'absence de réponses des Vice-Présidents aux questions posées sur le contenu du site.
- Eric BIARD souligne que la F.F.R. a annoncé à tous les Présidents de la Ligue à MARSEILLE que le site fédéral serait mis en place le 1^{er} juillet 2018, avec un outil très performant. Ce site internet fédéral sera utilisable dans tous les M.O.T. dès le 1^{er} juillet 2018, avec toutes les interfaces nécessaires. Ce site sera pris en charge totalement par la F.F.R.
Il termine en signalant qu'il ne faut pas se voiler la face devant les problèmes de communication.

Patrick CELMA répond point par point à Eric BIARD :

- Attente des confirmations fédérales pour le site internet fédéral avec date d'ouverture
- Nécessité de plus en plus urgente et déjà signalée depuis plusieurs mois, de disposer d'un site internet opérationnel simple pour communiquer avec les clubs et les Elus, en attendant le site fédéral qui promet de se révéler très performant.
- Retard dans tous les domaines de la communication.
- Pas d'ouverture d'un site internet de base malgré toutes les informations données à 90%
- Redondance des informations données à chaque réunion, sans avancée réelle.
- Une seule newsletter mise en forme par les salariés du Comité d'Auvergne.
Depuis lors : absence de communication de ce type.
- Impossibilité d'accepter la demande d'Eric BIARD de mettre à sa disposition plusieurs salariés, dont une salariée du Comité d'Auvergne à 100 % pour la communication, alors que ces personnels sont sous contrat dans les C.T.

jusqu'au 30 juin 2018.

- Très peu d'avancées concrètes dans les différents secteurs confiés à Eric BIARD
- Pas de point détaillé sur l'état des lieux informatique pour chaque MOT malgré plusieurs relances et malgré les propositions d'aide par des élus du Comité Directeur
- Perturbation des travaux en cours dans tous les autres domaines par cette absence de communication.
- Décision de confier les urgences de mise en place à Pierrick GERBIER
- Nécessité de désigner un Elu disponible pour suivre le domaine de la communication en relation avec les référents salariés, face à l'urgence de la situation.

Patrick CELMA prend acte des informations données par Eric BIARD et lui demande de se concentrer sur les aspects techniques de la modernisation de la Ligue. La mise en place du site internet transitoire, à coût réduit, est confiée à Pierrick GERBIER.

Quelques Elus regrettent que ces échanges, certes importants, occultent les débats et les travaux sur les dossiers sportifs, administratifs, statutaires et opérationnels, qui sont traités dans l'urgence, et qui sont fondamentaux pour les clubs.

8. Validation des Commissions proposées :

Le temps imparti à cette validation étant trop réduit, il est décidé de présenter par diapositives, rapidement, les listes proposées par le Président, par les Vice-Présidents, par le Secrétaire Général et par le Trésorier Général.

Ces listes seront envoyées dès le lundi 28 mai 2018, à tous les membres du Bureau Directeur, avec le déroulé général du Comité Directeur, pour complément éventuel, modifications et confirmations.

Toutes ces listes (31 Commissions), et plus particulièrement celles des Commissions Régaliennes seront présentées et validées lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 juin 2018 à CHAPONNAY.

9. Point sur la Trésorerie, le Budget prévisionnel et le Dossier coût club (Gérard AMBLARD)

Gérard AMBLARD fait un rappel sur la méthodologie appliquée :

- Réunion entre Elus et salariés,
- Simulation,
- Consolidation,
- Ajustements,
- Consultations

Il précise les objectifs avec le respect de nos engagements de campagne électorale :

- Diminution des prélèvements sur les clubs
- ... amendes administratives
... indemnités de formation

- Tarification allégée pour les clubs régionaux
- Tarification réduite pour les Jeunes et les Féminines (axes prioritaires de développement)
- Simplification du système avec moins de thématique

Gérard AMBLARD présente les propositions étudiées pour les Règlements financiers (coût clubs)

Parmi toutes ces propositions, une seule fait débat : les absences en Assemblées Générales. Le Comité Directeur vote à la majorité, le maintien de cette proposition, sachant que les clubs auront une simple procuration à transmettre à la Ligue pour éviter toute pénalité financière.

Certaines tarifications existantes actuellement dans les C.T. sont supprimées :

- Visio-conférences
- Timbres
- Cotisations des clubs

Un tableau estimatif des recettes est présenté à hauteur de 503.000 € (hors formations fédérales), à partir des simulations 2017-2018

Budget prévisionnel :

Gérard AMBLARD présente un budget prévisionnel provisoire qui va être complété pour l'Assemblée Générale du 9 juin 2018.

Ce budget 2018-2019 fixe :

- Les produits d'exploitation au montant de 4.120.000 € (avec les subventions d'exploitation)
- Les charges d'exploitation à un montant de 4.329.000 €
- Un résultat d'exploitation déficitaire de 209.000 €
- Un résultat courant de 219.000 € avec intégration des produits financiers et charges financières
- Un résultat net déficitaire de 204.000 € en intégrant les charges et produits exceptionnels

Délibération :

Le Comité Directeur approuve cette présentation à l'unanimité moins 2 abstentions.

- Patrick ALMERAS souligne les difficultés à établir un budget prévisionnel avec toutes les incertitudes financières évoquées
- Eric BIARD fait état du risque financier suite à un problème grave, découvert au sein du Comité des Alpes.
- Patrick CELMA précise que ce problème est lié à des procédures judiciaires concernant un contrat pour des photocopieuses.
- Gérard AMBLARD précise que le risque maximal s'élève à 150.000 €, qui ont été provisionnés dans le budget 2018-2019, en tenant compte de la provision déjà prévue par le C.T. des Alpes.
- Michel LEVENT s'interroge sur la subvention modeste, prévue avec la Région Auvergne Rhône Alpes (80.000 €), alors que la Région finance des équipements dans d'autres Fédérations avec des montants nettement supérieurs.

- Patrick CELMA répond que les dossiers sont en cours d'élaboration avec la Région, pour le subventionnement de la Ligue AuRA en intégrant différents thèmes qui sont dans les critères demandés (Académies, P.O.S., Coupe du Monde 2023...), avec une programmation sur plusieurs saisons.

10. Questions diverses :

Rugby à 7

Après les réponses sur la qualification des 4 équipes du Comité d'Auvergne et après le bilan des finales Drôme Ardèche, le 5 mai 2018 à Saint Donat, la Commission Régionale présidée par Marc DUVAL confirme que la journée des finales de la Ligue AuRA sera organisée le 10 juin 2018.

Ces finales se joueront dans le Lyonnais, avec un club support restant à désigner.

Le club de Vienne, présenté initialement pour l'accueil de ces finales ne peut pas donner suite.

Les finales du Championnat de France Rugby à 7 pour les clubs fédéraux se dérouleront à Béziers les 23 et 24 juin 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h00.

Le Secrétaire Général,

Patrick CARRE

Le Président,

Patrick CELMA